

« Réforme du lycée » ?

Mise au pas des établissements scolaires !

Concurrence à tous les étages !

**Le projet Chatel n'est pas seulement une « réforme du lycée »
C'est une réforme de la « gouvernance » des collèges et des lycées**

- ⇒ Renoncement à l'investissement pour la formation (professionnelle, citoyenne, culturelle) et la réussite de tous les élèves
- ⇒ Dénaturation des métiers par empilement de tâches « annexes »
- ⇒ Attribution des moyens par les recteurs soumise à la contractualisation, logique du « chiffre » et du « résultat »
- ⇒ Autonomie des seuls chefs d'établissement, mise sous tutelle des personnels
- ⇒ Suppressions de postes...

Voilà la réalité du projet de réforme du « lycée » qui dépasse le simple cadre du lycée !

Lycées et Collèges
Le règne du chef d'établissement et de son « conseil pédagogique »

- ⇒ **Une nouvelle hiérarchie interne à l'établissement**
 - Les membres du conseil pédagogiques sont désignés par... le seul chef d'établissement.
 - Le Conseil pédagogique se prononce sur « la notation et l'évaluation des activités scolaires ».

- ⇒ **L'autonomie... du chef d'établissement**

Choix local des dédoublements : « dans le cas où le CA rejette la seconde proposition relative à l'emploi des dotations en heures d'enseignement et d'accompagnement personnalisé qui lui est soumise, le chef d'établissement en arrête l'emploi » (projet de décret).

*Remise en cause de la liberté pédagogique !
Evaluation pédagogique interne... des enseignants !*

Qu'on soit d'accord ou pas... c'est pareil, c'est le chef d'établissement qui décide !

**Vous aimiez votre métier ?
Dommage...**

- ⇒ **Un « nouveau » métier d'enseignant ?**

Dans le projet Chatel, un enseignant... accompagne, tutore, oriente, soutient, remplit des livrets de compétence, se réunit pour organiser la gestion de la pénurie, et fait des projets pour grappiller des heures de dédoublements (contre ses collègues). Quand enseigne-t-il ?
- ⇒ **Et les COPsy ?**

Puisque ce sont les enseignants qui « orientent » (en tutorat, en accompagnement...), le système scolaire n'a plus besoin de COPsy. Plus besoin de personnels qualifiés pour faire un métier complexe au service des élèves...
- ⇒ **Toujours plus de suppressions de postes**
 - Tronc commun « décloisonné », et « enseignements spécifiques » réduits de plusieurs heures en 1^{ère}
 - Enseignements « d'exploration » réduits à 1h30 au lieu de 3h (SES, enseignements technologiques...)
 - Diminutions horaires dans toutes les disciplines, toutes les séries, pertes sèches pour les élèves, davantage de classes par prof
 - Moindre accès à l'heure de première chaire pour les enseignants...

*Négation des métiers
Multiplication des tâches annexes
Alourdissement de la charge de travail*

Dans une ambiance de concurrence pour récupérer quelques miettes

Voilà le collège et le lycée de Chatel !

Efficacité, résultats, indicateurs, contrat, pilotage par la performance La concurrence à tous les étages comme mode de régulation !

⇒ **Les dédoublements : au bon vouloir du recteur**

- Les dédoublements ne sont plus dans les grilles nationales. Chaque recteur les distribue aux lycées, sur une base « moyenne » qui peut être « modulée » pour chaque établissement (10h30 en 2de).
- Les critères de distribution ? Résultats, projets, efficacité, indicateurs de performance... ?

⇒ **Et les IPR ? De nouvelles « missions »...**

« Mesurer l'efficacité de l'enseignant en fonction des résultats des élèves » (lettre de mission IPR). Pour cela, recrutement d'IPR issus... du privé.

⇒ **Et l'évaluation des enseignants ? Le retour du « mérite »**

Le député Le Mener ressort Pochard. Proposition : la note du prof fondée sur la « performance » des élèves, et les résultats... de l'établissement. Ou comment faire que les enseignants se contrôlent et se « mettent la pression » entre eux...

*Projets, indicateurs
LOLF de mesure de la
performance....*

*....tout est prêt pour
imposer la
contractualisation des
moyens.....*

*...dans le cadre de la
suppression de la carte
scolaire qui
institutionnalise la
concurrence entre les
établissements !*

Que restera-t-il de la liberté pédagogique au service des élèves ? Que restera-t-il de nos métiers ?

⇒ Obtenir des moyens en fonction de ses projets et de ses résultats : « vendre son lycée », « se vendre pour les dédoublements » ... et passer des heures à se réunir pour faire des projets qui « se vendent bien ».

⇒ Évaluer ses élèves en obéissant aux « bonnes pratiques » décidées... par le chef d'établissement. Passer des heures à remplir des livrets de compétence, qui serviront aussi à évaluer le travail... des enseignants.

⇒ Être obsédé par les « indicateurs de performance de l'établissement », pour « battre les autres »... et « sauver sa peau ».

*Quelle égalité de
l'enseignement sur le
territoire ?*

*Quelles améliorations
des conditions de
travail et du métier ?*

*Quelle capacité
d'innovation
pédagogique des
enseignants, quel
travail d'équipe au
service de la réussite
de tous les élèves dans
ce cadre contraint ?*

Le ministre doit retirer son projet !



**Un autre lycée est possible...plus démocratique...qui
lutte contre les inégalités... pour la réussite de tous**

Les propositions du SNES : www.snes.edu